

FC

Prise en charge du patient présentant une conduite addictive : Aider la personne à engager le changement

Responsables

Pr Benoit TROJAK, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier UFR des Sciences de Santé,
Psychiatre - Addictologue CHU Dijon

Dr Jean-François CANNARD, Praticien Hospitalier, Addictologue CHU Dijon

Présentation

Guider un patient dans un processus de changement ayant pour objectif l'amélioration de son état de santé est un processus long et complexe mettant souvent le praticien en difficulté et en échec. Ceci est particulièrement vérifié dans le domaine des pathologies addictives (rechutes, déni, ambivalence etc.).

Cette formation permet aux acteurs de soins primaires de s'approprier la démarche clinique et

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

interventionnelle adaptée afin d'améliorer la qualité et l'efficacité de la prise en charge des patients souffrant de conduites addictives, et plus particulièrement de pratiquer les actions d'intervention brève dans le domaine des addictions, légitimant ainsi leur repérage précoce.

Objectifs de la formation

- Proposer une prise en charge optimisée aux patients présentant des conduites addictives en les accompagnant dans un processus de changement
- Appliquer le repérage précoce et l'intervention brève dans l'accompagnement des patients
- Identifier et reproduire les bases de l'entretien motivationnel et en mesurer l'impact
- Développer une posture partenariale favorisant la confiance et les échanges avec le patient (alliance thérapeutique)
- Proposer l'entretien motivationnel au cours d'une intervention brève en vue de la résolution de l'ambivalence à propos du changement
- Organiser, avec les autres professionnels de santé, la prise en charge des patients présentant des conduites addictives

Organisation pédagogique

12 heures d'enseignement sur 1 année universitaire.

- 3 heures en *e-learning*
- 3 x 3 heures en présentiel

Les enseignements ont lieu à l'UFR des Sciences de Santé de Dijon

Pour plus d'informations, se référer au calendrier de la formation.

Contenu

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

- Processus de changement, cycle de Prochaska et Di-Clemente
- Apport de l'Entretien Motivationnel dans le processus de changement
- Repérage précoce des patients présentant des conduites addictives
- L'intervention brève (IB)
- Entretien motivationnel : méthode, outils, pertinence
- Aspect éthique
- Echange interprofessionnel autour du patient présentant des conduites addictives

Public

Médecins, pharmaciens, infirmiers, psychologues, psychothérapeutes

Validation de la formation

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.

Intervenants

- **Pr B. TROJAK**, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier
UFR des Sciences de Santé ; Psychiatre - Addictologue CHU Dijon
- **Dr J.F. CANNARD**, Praticien Hospitalier - Addictologue CHU Dijon
- **Mme N. BOUGHEDAUI**, Psychothérapeute - Addictologue, Réseau Hemera Addiction Côte d'Or
- **Dr K. PANSIOT**, Pharmacien d'officine, Réseau Hemera Addiction Côte d'Or

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.